



## CONDITIONS D'ADMISSION

Élève ayant validé, soit :

- un CAP Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif
  - un CAP Agent Accompagnant au Grand Âge
  - un CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance
  - un CAPA Services aux Personnes
  - un BEP ASSP Accompagnement, Soins et Services à la personne
  - un BEPA SAP Services aux Personnes
- Après entretien avec le Chef d'Établissement

## QUALITÉS REQUISES

Sens du relationnel, des responsabilités  
Adaptabilité au secteur d'activité et missions  
Respect des règles de confidentialité et sanitaires  
Aptitude à travailler en équipe  
Résistance physique et psychologique  
Esprit d'analyse et de synthèse  
Maîtrise de soi, goût de l'effort et ténacité

## LES + À SAINT VINCENT DE PAUL

- Formation SST et PRAP2S
- Accompagnement personnalisé pour l'élaboration du dossier
- Des enseignants à l'écoute, disponibles et rigoureux
- Mini forum des métiers et des formations
- Visites de structures

## POURSUITE D'ÉTUDES

Formations paramédicales pour l'obtention de DE (Diplôme d'Etat)

- > aide soignant
- > auxiliaire de puériculture
- > accompagnant éducatif et social



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire de la Mention Complémentaire d'Aide à Domicile accompagne les personnes à domicile (adultes autonomes ou non, personnes en situation de handicap en milieu ordinaire, enfants de plus de 6 ans, familles).

Il contribue au maintien de l'autonomie et favorise la participation active de la personne dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne, sociale, en fonction de ses capacités et de ses choix.

## PFMP

14 semaines de période de formation en milieu professionnel (en domicile privé individuel ou collectif)

## LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salles d'animation  
Matériels professionnels  
Salles de classe équipées de vidéoprojecteur

## RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS EN MCAD

Pôle 1 : Promotion de l'autonomie des personnes  
(réalisation de repas, activités de la vie quotidienne...)

Pôle 2 : Accompagnement des enfants de plus de 6 ans  
(activités après l'école)

Pôle 3 : Prestations de services  
(entretien et vigilance à domicile, assistance pour l'utilisation de l'outil informatique)

